




JUBBANTI KOOOM

Stratégie d'Urgence 2025-2028 de la phase de
redressement économique (SUPREC 25-28)





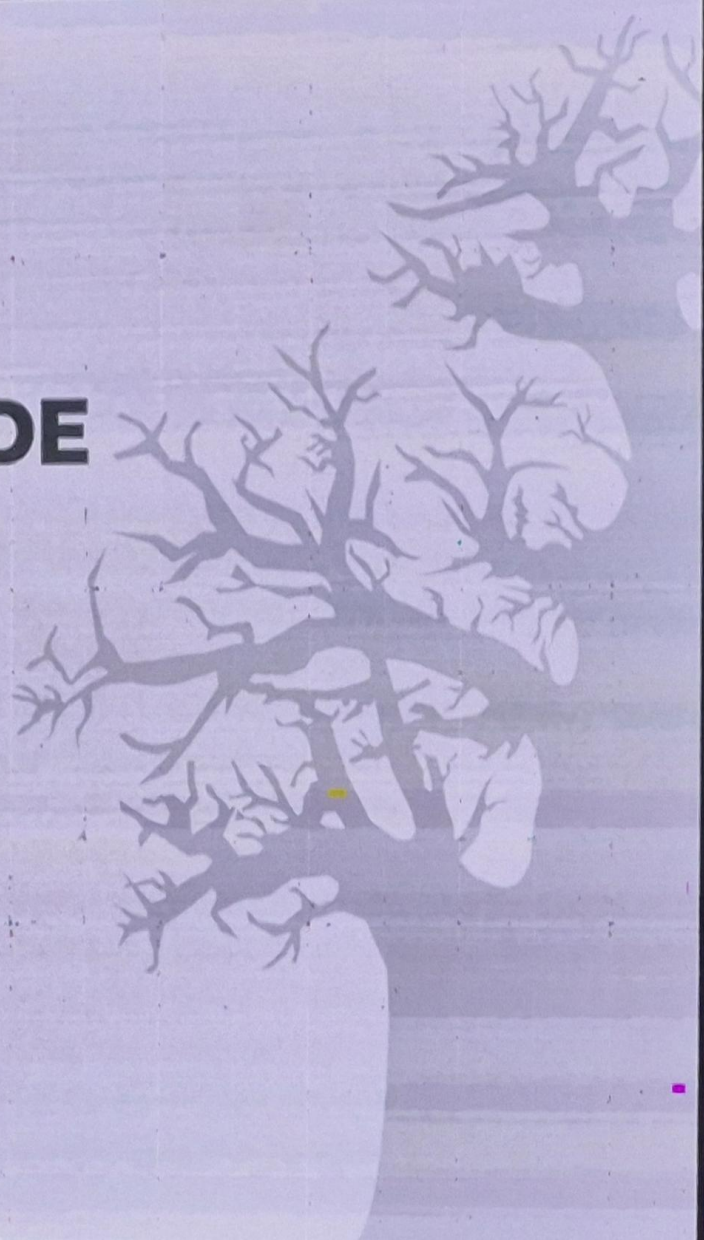
LE REDRESSEMENT

- 1- Réformes préalables à des actions futures,**
- 2- Réformes techniques qui préparent le terrain pour le développement d'autres services**
- 3- Bonne gouvernance et reddition des comptes**

Objectif

Tourner le braquet d'un modèle ancien vers un modèle nouveau, préalable à l'Impulsion et à l'accélération. Ces réformes constitueront une des priorités du premier quinquennat.


2 • POURQUOI UN PLAN DE REDRESSEMENT





L'HÉRITAGE

- Audits et constats (14% déficit, 119% dette publique)
- Respect des engagements internationaux
- Conditions de financement extérieur peu favorables
- Retour à l'orthodoxie budgétaire : déficit 3 % (en 2027) après 12 % (en 2024)
- Croissance de l'économie : dans le top 5 depuis 2024 et #1 en 2025 en Afrique
- Légitimes attentes des Sénégalais

LE PLAN DE REDRESSEMENT PERMETTRA DE :

 Trouver de
nouvelles
ressources
endogènes

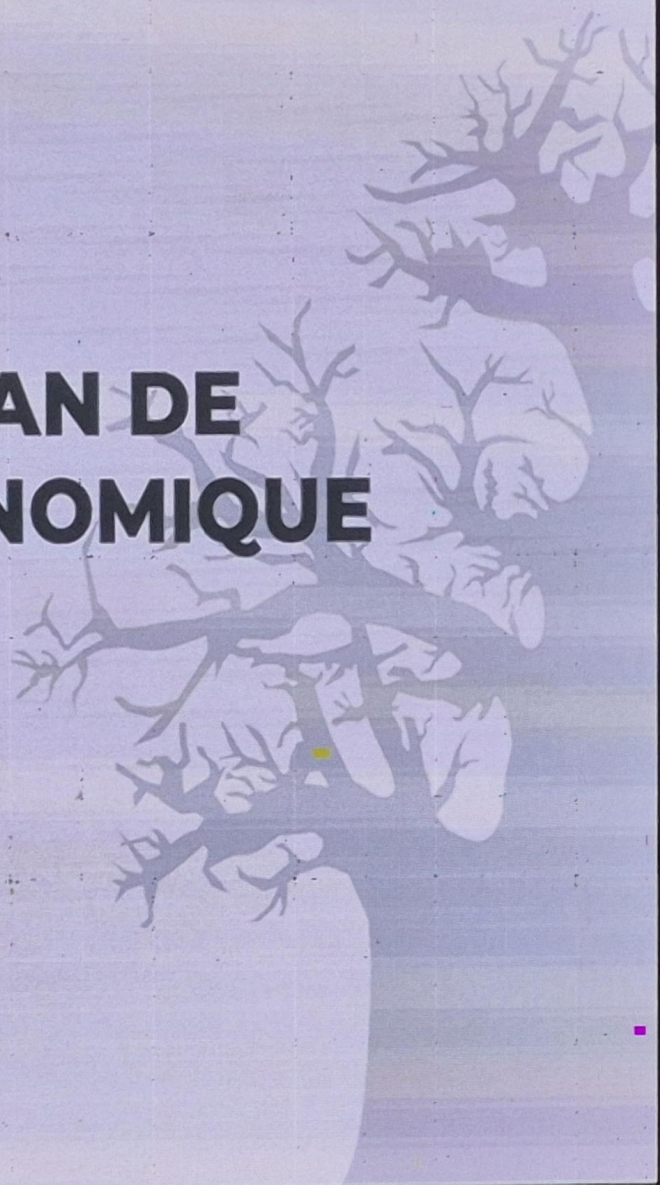
 Retrouver
définitivement
les équilibres
budgétaires

 Accélérer
la progression
de l'économie

PRINCIPES DE FINANCEMENT DU PLAN :

- **Respect des engagements internationaux**
- **Pas de hausse de la dette publique**
- **Pas de bradage des ressources naturelles ou du foncier**
- **Quête de souveraineté dans le secteur bancaire**
- **Pas de taxes supplémentaires aux investisseurs**
- **Traquage des fraudeurs jusqu'au dernier centime**
- **Respect de l'équité dans la contribution financière des acteurs**

3. FINANCEMENT DU PLAN DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



FINANCEMENT INNOVANT DU PLAN

Financement du Programme de Résilience Economique et Social (PRES) :

84,5 % par les partenaires : prêts concessionnels, dons, reports d'échéance

Etat a été de **102,25 milliards FCFA** (13 %)

FINANCEMENT INNOVANT DU PLAN

Le PAP 2A (14 712 milliards) a fortement bénéficié des ressources extérieures

Le Plan de Redressement

**90 % par des
ressources endogènes,
sans endettement**

**Partenaires
extérieurs**

**Citoyens des autres
pays UEMOA**



**recyclage d'actifs
(l'Etat conservant
la propriété)**



**souscription aux appels
publics à l'épargne**

Le coût du Plan de Redressement sera de 33% plus élevé que celui prévu dans le scénario de base (DPBEP 2026-2028), contre 4 % pour le PAP 2A par rapport au scénario de base (PAP 2)

CHANTIERS DE FINANCEMENT DU PLAN

1

**Réduction
maîtrisée de
la dépense
publique**

2

**Mobilisation
des ressources
domestiques**

3

**Financement
endogène
complémentaire
hors endettement**

1. OPTIMISATION DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

- **Amélioration de la planification stratégique**
 - cadres de dépenses à moyen terme
 - indicateurs de performance
 - élargissement du scoring matriciel des projets...
- **Digitalisation et optimisation de la commande publique**
- **Rénovation des procédures d'exécution budgétaire**
- **Réduction de la taille de l'Etat**

2. MOBILISATION DES RESSOURCES DOMESTIQUES

- **Niches fiscales du secteur du numérique**
- **Optimisation des revenus du foncier**
- **Amendes et redevances au besoin**
- **Recyclage d'actifs et levier des ressources naturelles**
- **Exploration du capital-investissement**
- **Fiscalité environnementale**
- **Financements durables, verts, bleus, « gender bond »**
- **Rationalisation des subventions**

3. FINANCEMENT ENDOGÈNE ET RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- **Appel public à l'épargne**
- **Promotion d'un secteur bancaire national**
(à capitaux majoritairement publics) fort
- **Finance islamique**
- **Renégociation des contrats stratégiques**
- **Financement participatif**



DETAILS DES LIGNES DE RESSOURCES

(voir document méthodologiquementaires)

- **Tableau synthétique des ressources domestiques**
- **Tableau synthétique des ressources Recyclage**
- **Tableau synthétique de financement complémentaire hors endettement**
- **Réduction de la taille de l'Etat**

Ressources attendues (milliards FCFA) entre 2025-2028

Ressources
domestiques
additionnelles

2 111

Recyclage d'actifs
(restant la propriété
de l'Etat)

1 091

Economies sur
la réduction de la
taille de l'Etat

50

Financement
endogène
complémentaire
hors endettement

1 352

4 605 milliards à dépenser, générant 1 062 milliards de recettes fiscales

Première année



274 milliards

Deuxième année



444 milliards

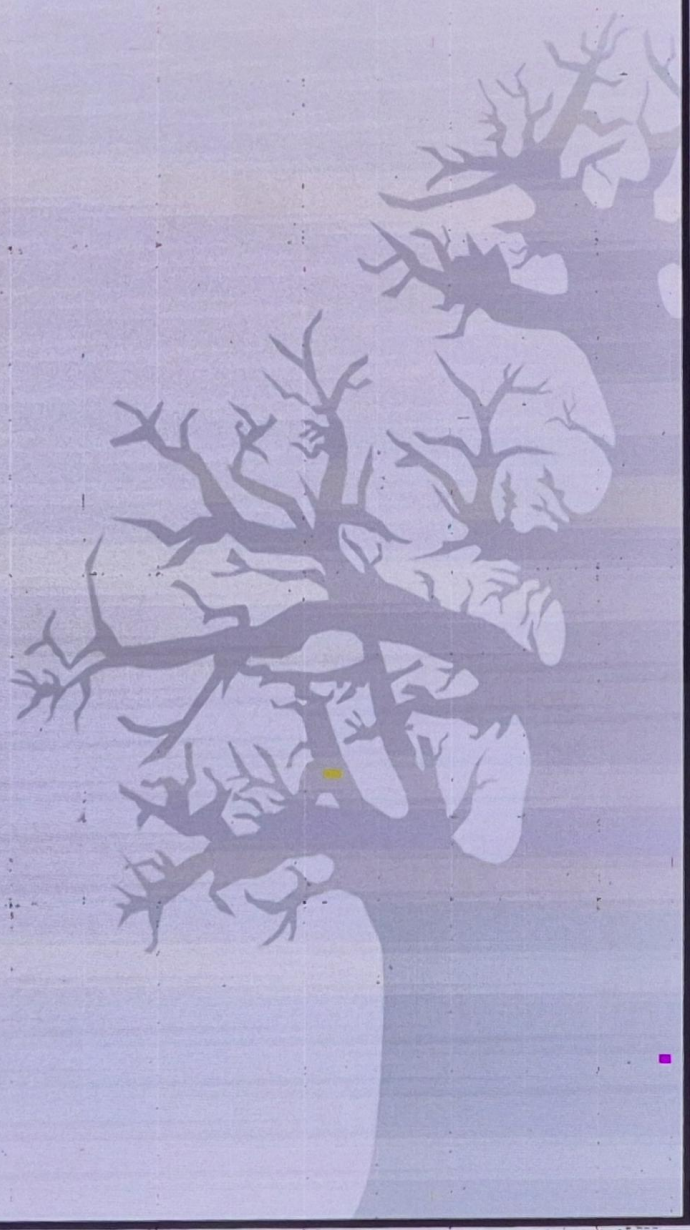
Troisième année




344 milliards

Ressources totales projetées à **5 667 milliards**

4. AXES DU PLAN DE REDRESSEMENT



APPUI AUX MÉNAGES

 Les services sociaux seront beaucoup financés

 L'obtention des titres de propriété sera largement facilitée

 Les aides aux ménages pauvres seront fortement renforcées



G I S X₁ X₂ X₃ X₄ X₅ X₆ X₇ X₈ X₉ X₁₀ X₁₁ X₁₂ X₁₃ X₁₄ X₁₅ X₁₆ X₁₇ X₁₈ X₁₉ X₂₀ X₂₁ X₂₂ X₂₃ X₂₄ X₂₅ X₂₆ X₂₇ X₂₈ X₂₉ X₃₀ X₃₁ X₃₂ X₃₃ X₃₄ X₃₅ X₃₆ X₃₇ X₃₈ X₃₉ X₄₀ X₄₁ X₄₂ X₄₃ X₄₄ X₄₅ X₄₆ X₄₇ X₄₈ X₄₉ X₅₀ X₅₁ X₅₂ X₅₃ X₅₄ X₅₅ X₅₆ X₅₇ X₅₈ X₅₉ X₆₀ X₆₁ X₆₂ X₆₃ X₆₄ X₆₅ X₆₆ X₆₇ X₆₈ X₆₉ X₇₀ X₇₁ X₇₂ X₇₃ X₇₄ X₇₅ X₇₆ X₇₇ X₇₈ X₇₉ X₈₀ X₈₁ X₈₂ X₈₃ X₈₄ X₈₅ X₈₆ X₈₇ X₈₈ X₈₉ X₉₀ X₉₁ X₉₂ X₉₃ X₉₄ X₉₅ X₉₆ X₉₇ X₉₈ X₉₉ X₁₀₀



Normal

Sans style

Titre 1

Titre 2

Titre 3

Titre 4

Titre 5

Titre

Sous-titre

Emphase faible

Emphase

Emphase forte

Élevé

Citation

Volet Styles

11	Généralisation du droit d'accises à tous les véhicules de transport de personnes et de marchandises	Etendre le droit d'accises aux véhicules utilitaires légers, aux bus et aux camions	21 000 000 000
12	Réajustement à la hausse de l'évaluation des véhicules usagés importés	Modifier les critères d'évaluation de manière à obtenir une hausse de 10% sur les droits perçus	39 000 000 000
13	Réactivation des droits à l'importation pour les téléphones portables	Mettre en place un dispositif de blocage de l'accès au réseau des opérateurs à tout téléphone n'ayant pas acquitté les droits exigibles	244 800 000 000
14	Mise en place d'un programme de marquage fiscal	Soumettre les produits porteurs de recettes ou stratégiques à un marquage fiscal sécurisé	87 000 000 000
15	Réactivation du droit de sortie sur les exportations d'arachide	Appliquer un droit de sortie de 40 FCFA par kilo d'arachide décortiqué et 15 FCFA par kilo d'arachide en coque	27 000 000 000
16	Institution d'un droit de sortie sur les exportations de noix de cajou	Appliquer un droit de sortie de 32.000 francs par tonne de noix de cajou exportée	15 840 000 000
17	Modification de 10% des barèmes des loyers sur le domaine de l'Etat		9 900 000 000
18	Augmentation du taux de la taxe sur les tabacs (de 70% à 100%)	Soumettre au droit de sortie les importations opérées sur les projets miniers en phase de recherche agréés après 2023 et faire la revue des importations précédentes pour lesquelles ce droit serait exigible	100 000 000 000

Il n'y aura pas de cession des participations de l'Etat dans les entités totalement et majoritairement contrôlées

4. Réduction du train de vie de l'Etat : 100 milliards

N°	Mesures identifiées	Méthodologie	Projections 2025-2028
1	Réduction des charges locatives, d'eau et d'électricité de l'Administration	Meilleure exploitation des bâtiments publics	
2	Optimisation des dépenses publiques ciblées	Réduction des subventions accordées à certaines entités publiques et mise en œuvre de plans d'efficacité économique. Ce volet vise notamment à diminuer l'appui public aux structures ayant vocation à atteindre l'autonomie financière à moyen terme.	
3	Restructuration du secteur parapublic	Dissolution ou regroupement de certaines entités	
4	Centralisation des achats publics	Mise en place de la Centrale d'achat avec recours à la digitalisation (plateforme d'achat)	
5	Réduction de la fréquence et du coût des missions à l'étranger.		
TOTAL			100 000 000 000

D'autres mesures sont en train de faire l'objet d'évaluation

5. Recettes fiscales attendues de l'injection des ressources (Fiscalité sur l'investissement ou la consommation, impôt sur le revenu, impôt sur le bénéfice, etc.) : 1 155 milliards FCFA

La décomposition est la suivante :

- 298 milliards FCFA la 1^{ère} année
- 482 milliards FCFA la 2^{ème} année
- et 375 milliards FCFA la 3^{ème} année

6. Au total, les ressources du Plan de Redressement sont projetées à 6 206 458 593 723 FCFA pour une période de 3

4. Réduction du train de vie de l'Etat : 100 milliards

N°	Mesures identifiées	Méthodologie	Projections 2025-2028
1	Réduction des charges locatives, d'eau et d'électricité de l'Administration	Meilleure exploitation des bâtiments publics	
2	Optimisation des dépenses publiques ciblées	Réduction des subventions accordées à certaines entités publiques et mise en œuvre de plans d'efficacité économique. Ce volet vise notamment à diminuer l'appui public aux structures ayant vocation à atteindre l'autonomie financière à moyen terme.	
3	Restructuration du secteur parapublic	Dissolution ou regroupement de certaines entités	
4	Centralisation des achats publics	Mise en place de la Centrale d'achat avec recours à la digitalisation (plateforme d'achat)	
5	Réduction de la fréquence et du coût des missions à l'étranger.	I	
TOTAL			100 000 000 000

D'autres mesures sont en train de faire l'objet d'évaluation

3. Recyclage d'actifs : 1 124 milliards FCFA

L'opération de recyclage peut viser des actifs générateurs de revenus, qui peuvent être (i) soit cédés sur une durée déterminée au secteur privé en contrepartie de liquidités immédiates, soit (ii) utilisés comme source de remboursement pour lever des fonds à des conditions plus favorables que la dette existante de l'Etat tout en bénéficiant de l'effet de levier.


N°	Mesures identifiées	Méthodologie	Projections 2025-2028
1	Actifs détenus par la SOGEP		341 112 024 000
2	Cession temporaire de la moitié du site de l'ancienne base militaire française de Bel Air	La valorisation correspond au produit de la superficie de l'actif et la valeur de marché estimée à dire d'expert du m2 selon la localisation de l'actif. Une décote sur la superficie de l'actif ainsi valorisé a été appliquée de manière discrétionnaire selon la dimension stratégique du foncier considéré pour n'intégrer qu'une partie de ce dernier dans le cadre du recyclage.	224 000 000 000
3	Cession temporaire de la moitié du site de l'ancienne base militaire française de Rufisque	La valorisation correspond au produit de la superficie de l'actif et la valeur de marché estimée à dire d'expert du m2 selon la localisation de l'actif. Une décote sur la superficie de l'actif ainsi valorisé a été appliquée de manière discrétionnaire selon la dimension stratégique du foncier considéré pour n'intégrer qu'une partie de ce dernier dans le cadre du recyclage.	62 500 000 000
4	Cession temporaire de la moitié du site de l'ancienne base militaire française de Dakarnave	La valorisation correspond au produit de la superficie de l'actif et la valeur de marché estimée à dire d'expert du m2 selon la localisation de l'actif. Une décote sur la superficie de l'actif ainsi valorisé a été appliquée de manière discrétionnaire selon la dimension stratégique du foncier considéré pour n'intégrer qu'une partie de ce dernier dans le cadre du recyclage.	61 826 250 000
5	Zone économique spéciale de Diour		215 400 000 000


1	Actifs détenus par la SOGEPA		341 112 024 000
2	Cession temporaire de la moitié du site de l'ancienne base militaire française de Bel Air	La valorisation correspond au produit de la superficie de l'actif et la valeur de marché estimée à dire d'expert du m2 selon la localisation de l'actif. Une décote sur la superficie de l'actif ainsi valorisé a été appliquée de manière discrétionnaire selon la dimension stratégique du foncier considéré pour n'intégrer qu'une partie de ce dernier dans le cadre du recyclage.	224 000 000 000
3	Cession temporaire de la moitié du site de l'ancienne base militaire française de Rufisque	La valorisation correspond au produit de la superficie de l'actif et la valeur de marché estimée à dire d'expert du m2 selon la localisation de l'actif. Une décote sur la superficie de l'actif ainsi valorisé a été appliquée de manière discrétionnaire selon la dimension stratégique du foncier considéré pour n'intégrer qu'une partie de ce dernier dans le cadre du recyclage.	62 500 000 000
4	Cession temporaire de la moitié du site de l'ancienne base militaire française de Dakarnave	La valorisation correspond au produit de la superficie de l'actif et la valeur de marché estimée à dire d'expert du m2 selon la localisation de l'actif. Une décote sur la superficie de l'actif ainsi valorisé a été appliquée de manière discrétionnaire selon la dimension stratégique du foncier considéré pour n'intégrer qu'une partie de ce dernier dans le cadre du recyclage.	61 826 250 000
5	Zone économique spéciale de Diass		215 400 000 000
6	Site Le Dantec 3 ha		60 000 000 000
	Recyclage d'autoroutes		126 627 151 353
TOTAL			1 124 000 000 000




N°	Mesures identifiées	Méthodologie	Ressources 2025-2028
1	Mise en concession ou vente partielle de terrains viabilisés dans des zones à fort potentiel économique (tourisme, immobilier, logistique)	Evaluation de l'assiette et des droits additionnels	80 000 000 000
2	Redevance audiovisuelle	Calculée sur la base des forfaits et des déclarations des chiffres d'affaires des opérateurs (9% CA abonnés et Data)	16 350 000 000
3	Registre IMEI	Model de BOT (partenariat public privé)	300 000 000 000
4	Taxation du Mobile Money	Selon les données MFB-MCTN-MEPC le volume des transactions par mobile money est estimé à 15 300 milliards en 2025	183 600 000 000
5	Taxation des transactions marchandes	Les transactions marchandes représentent 20% des transactions mobile money (source : Global FINDEX-Banque Mondiale)	45 000 000 000
6	Taxation des jeux de hasard (paris en ligne et casinos en ligne)	Benchmark : Rwanda, Cameroun, Cote d'Ivoire	1 050 000 000 000
7	Faire appliquer les dispositions de l'article 328 du nouveau Code de l'Urbanisme en concernant la délivrance des autorisations de lotir passant de 5 000 à 10 000 et 50 000 FCFA	A fin juin 2025, la ligne Taxe d'Urbanisme a produit 29 millions. En projection au titre de l'année 2025 on peut s'attendre à 58 millions en se basant sur la moyenne mensuelle. Le taux de progression utilisé s'est basé sur le taux d'évolution de la population (ANSD)	1 800 000 000
8	Hausse de certaines Taxes topographique à 20%	Même méthodologie de calcul que la taxe d'urbanisme	2 880 000 000
9	Relèvement de l'âge limite d'importation des véhicules de tourisme et des véhicules utilitaires légers de 8 à 10 ans	Figer la base d'évaluation de la valeur en douane à 8 ans d'âge pour les véhicules de plus 8 ans pour éviter les risques d'érosion de l'assiette	35 100 000 000

APPUI AUX MÉNAGES

 **Les marchés
seront mieux
approvisionnés**

 **La maîtrise des
prix des denrées
restera une
priorité**

 **Les conditions de
création massive
d'emplois seront
renforcées**



SOUTIEN AU SECTEUR PRIVÉ NATIONAL ET LIBÉRATION DES ÉNERGIES CRÉATIVES

- Facilitation de l'accès au foncier
- Amélioration de l'accès à l'électricité
- Paiement dette due au secteur privé
- Développement des infrastructures
- Mise en place d'une garantie-marché
- Réformes climat des affaires
- Facilitation de l'accès aux intrants
- Accompagnement à la formalisation



DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS PRIORITAIRES

- Agriculture-Pêche-Élevage, Viande et Lait
- Fer-Métallurgie-Sidérurgie
- Logements sociaux
- Agro-industrie
- Tourisme
- BTP
- Numérique

DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS PRIORITAIRES

- Industrie
 - Pharmaceutique,
 - Chimie légère (cosmétiques, plastique recyclé...)
 - Industries culturelles et créatives,
 - Textile-habillement,
 - Matériaux de construction,
 - Agro-industrie

SUR LE PLAN SOCIAL

- **Amélioration de la situation sociale des ménages en milieux rural et urbain**
- **Facilitation de l'accès aux services sociaux de base :
Santé, Education, Assainissement...**
- **Adoption de nouvelles mesures de baisse des prix des denrées de première nécessité**
- **Renforcement du socle de Protection sociale**
- **Promotion de l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes**
- **Amélioration et Sécurisation du cadre de vie**
- **Promotion du civisme et du volontariat**

IMPACTS BUDGÉTAIRES



**Les ressources
attendues
conforteront la
position de l'Etat**



**Les engagements
internationaux seront
plus facilement
respectés.**



**L'atteinte de
l'objectif de déficit
budgétaire
(3 % en 2027, DPBEP)
sera facilitée**

Sénégal 50

The logo for 'Sénégal 50' features the word 'Sénégal' in a bold, dark grey sans-serif font. To its right, the number '50' is rendered in a stylized, colorful font. The '5' is red and the '0' is yellow, with a green swoosh that curves around the top of the '0' and under the '5'.

Ensemble pour un Sénégal souverain, juste et prospère